

Prix national arturbain.fr 2016 : "Mettre en valeur l'Espace public, Bien commun des citoyens"

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Fresnay-sur-Sarthe - 2 place Bassum 72130 Fresnay-sur-Sarthe - Tél. : 02 43 97 83 75 - Mail : mairie-fresnay@wanadoo.fr

Responsables : Fabienne Labrette-Menager, maire de Fresnay-sur-Sarthe

Présentateur : Fabienne Labrette-Menager, maire de Fresnay-sur-Sarthe

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Ville de Fresnay-sur-Sarthe

Description de l'opération : Fresnay-sur-Sarthe (2 335 habitants), Petite Cité de Caractère située sur les bords de la rivière Sarthe, présente des monuments qui rappellent son passé tumultueux au Moyen-âge (4 - 7) et son ascension grâce à la renommée des toiles confectionnées par des tisserands fresnois. La ville souhaite offrir un cadre agréable à ses habitants et aux touristes. Elle s'engage dans la création de lieux de rencontre (1 - 2) et de loisirs (6) ainsi que dans la mise en place de nouveaux services (5) et la valorisation des monuments qui ont forgé l'identité de la ville et donné sa physionomie actuelle (4 - 7 - 8). Cette ville située, aux portes des Alpes Mancelles, oriente ses dernières actions vers le numérique, la protection de l'environnement (9) et ne cesse, dans le cadre du réseau des Petites Cités de Caractère, d'embellir la ville pour le bien-être de ses citoyens (3) en menant des actions sur l'espace public et en apportant des aides aux particuliers pour la restauration de leur bâti.

Equipe pluridisciplinaire : Ville de Fresnay-sur-Sarthe, Odile Leconte, adjointe en charge de la valorisation du patrimoine, Laurent Cohin (Architecte du patrimoine), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe, AMC Architectes (Passage Saint-Jacques), ACAU (Anciennes Halles), Conservatoire d'Espaces Naturels de la Sarthe (Côteau des Vignes).

Fresnay-sur-Sarthe, une cité de caractères (72)



Qualité architecturale

- **Création du passage Saint-Jacques** (1 et 2). L'aménagement de cet espace qui constitue un **lieu de rencontre et de passage** vers les commerces du centre-ville a permis la construction d'une médiathèque pour un accueil pluriculturel et de tous âges.
- **Mise en place de vitrines en trompe-l'oeil** (3) pour embellir les commerces vacants. En leur redonnant vie, la ville espère rendre les lieux plus sympathiques et attirer de nouveaux venus.
- **Obtention du label « Petite Cité de Caractère »** qui impose de poursuivre sans cesse les efforts de mise en valeur du patrimoine avec l'aide, pour les projets des particuliers et de la collectivité, du CAUE.
- **Mise en lumière du patrimoine local** : l'église, le monument aux morts et les remparts (4). Le choix des lumières est dicté par l'actualité : soutien aux victimes des attentats, Euro 2016 de football, etc.

Qualité de la vie sociale

- **Mise en place d'une boutique éphémère dans un local vide** (5) avec la venue de créateurs qui proposent à la vente leurs créations. Cette boutique permet d'apporter une nouvelle offre aux habitants et une dynamique à la ville pendant la saison touristique
- **Réhabilitation des anciennes halles en salle de spectacle et de cinéma** (6). Cette salle "André Voisin", qui dispose de 188 places, est accessible aux PMR. Les habitants sont attachés à cet édifice qui rappelle la fabrication et la vente des toiles de Fresnay, véritable moteur économique et de prospérité pour la ville durant des décennies
- **Obtention du label « Ville internet » (4 @ sur 5)**. Ce réseau WIFI gratuit est destiné aux habitants mais aussi aux touristes de passage, dans la ville, qui ont un besoin d'accéder à internet. Plusieurs points d'accès sont disponibles dans la ville.

Respect de l'environnement

- **Réhabilitation énergétique de la salle « André Voisin »** (6) qui permet une diminution de 40% des consommations d'énergie primaire.
- **Utilisation d'un système d'éclairage en LED** pour la mise en lumière de certains monuments afin de limiter la puissance consommée.
- **Aménagement paysager du jardin public** (7) mettant en valeur la poterne et les vestiges du château de Fresnay C'est un lieu propice à la flânerie, mais aussi un **support pour les rencontres et les échanges culturels** : organisation du festival des Tréteaux d'été, etc. Des panneaux explicatifs permettent de mieux comprendre le paysage qui s'offre aux visiteurs depuis le haut des remparts.
- **Création d'un espace dédié à la sensibilisation du patrimoine naturel : le côteau des vignes** (9). La commune restaure et gère cet espace naturel sensible (fauchage, pâturage, débroussaillage, vendange...) pour **assurer le maintien de la biodiversité**. Des vignes ont été plantées, des ruches installées et des espèces réintroduites pour une tonte plus douce.